

SAINT-HUBERT Aérodrome

La zone économique toujours d'actualité

Le mayer Jean-Luc Henneaux livre les grandes lignes du travail accompli dans l'ombre pour la sauvegarde de l'aérodrome.

• Interview : Liliane THOMAS

C'est sur base d'un plan comptable que vous avez établi avec le groupe de travail composé des cinq utilisateurs de l'aérodrome que la Région wallonne vous suit. Quelles sont les grandes lignes de votre projet ?

Tout d'abord réduire le déficit qui est actuellement de 250 000 €; ramener la perte à 100 000 € et réduire les dépenses tout en augmentant les recettes de 20 %. Il faut moins investir dans la pub.

Côté des recettes, on va demander à chaque utilisateur de l'aérodrome de payer une cotisation fixe annuelle. Actuellement, ce n'est pas le cas. Plusieurs utilisateurs empruntent un avion et profitent de la plaine. Ici tout qui montera sur la piste devra avoir sa cotisation, en ordre, propriétaire ou non.

Vous parlez de deux sociétés pour la gestion ?

Oui, ces deux sociétés sont à créer très vite.

La Ville reprend les 70 % d'Idélux et la SOWAER conserve ses 30 %.

La gestion complète des infrastructures sera confiée à la Commune et à la SOWAER. Pour ce faire, nous allons rapidement créer une Régie communale autonome faite de représentants communaux en fonction de la



Le bourgmestre, Jean-Luc Henneaux, nous a dévoilé le plan de sauvetage de l'aérodrome.

PS+ (minorité) se réjouit

Le groupe PS+ de la minorité s'est fendu d'un communiqué que voici résumé : « Le groupe PS+ se réjouit de la perspective de voir la continuation des activités de l'aérodrome de Saint-Hubert. Il demande que le conseil communal soit informé au plus tôt et le plus complètement possible [...] Le groupe PS+ tient cependant à baliser le terrain pour que la reprise de l'aérodrome par la Ville soit indolore pour les finances communales et pour que la direction générale relève des responsables communaux.

S'agissant des finances, la Commune contribue aujourd'hui à hauteur de 50 000 euros/an pour aider à assumer un déficit de gestion de l'aérodrome qui tourne autour de 250 000 euros/an. Nous estimons que cet engagement constitue un maximum et qu'il convient d'obtenir des autres pouvoirs subsidiant

des engagements suffisants et durables. Nous demandons que soit clairement évaluée la charge récurrente que constituera le soutien nécessaire à la poursuite et au développement des activités. Le plan d'entreprise en cours d'élaboration table sur un déficit de 100 000 euros « à moyen terme ». Ce qui implique déjà un fameux effort vu le déficit récurrent actuel. Et que se passera-t-il si le déficit est plus important ? Qui assumera les pertes ? La Commune ? Le groupe PS+ demande qu'un outil de gestion adéquat soit mis en place [...]. Une régie autonome permettrait de professionnaliser la gestion de l'aérodrome et son effort de développement. Elle aurait l'avantage d'assurer aux mandataires publics désignés par le conseil communal, une majorité et des possibilités de contrôle répondant aux exigences de l'intérêt commun. » [...] ■

composition du p conseil communal. La régie sera à 100 % communale.

La deuxième société, sera une société coopérative qui inclura notamment les utilisateurs mais aussi la Ville. Cette seconde société sera chargée de la gestion des activités aériennes et de la tour de contrôle. Elle désignera un commandant et assumera son salaire. Les 5 équivalents temps pleins financés par la Région wallonne pourront être répartis d'une part entre la société de gestion et la société coopérative dont le processus de création est déjà déclenché.

Ne pas dépasser les 50 000 €

Y aura-t-il un engagement plus important au niveau communal ?

On ne veut pas dépasser les 50 000 € actuels. Je me réjouis un peu de l'intervention de la chef de fil du PS lors du dernier conseil et par la même occasion, de constater qu'après le départ du président du comité de gestion Dany Ledent, le PS a changé son fusil d'épaule. J'invite la conseillère PS à m'accompagner pour démarcher et obtenir des subsides à la Province.

Je serai très attentif aux dépenses et si l'on pouvait ne plus intervenir financièrement ce serait mieux. Tout comme le raisonnement de la Région, à terme, il faudrait que les finances s'équilibrent. Nous gérons comme une société privée.

Élie Deblire a dit « pour l'instant, nous abandonnons le projet de développement économique ». Ce « pour l'instant » laisserait-il supposer qu'Idélux reste à vos côtés pour une activité du genre ?

On maintient évidemment les

contacts avec Idélux. Tout ce que nous entreprenons maintenant se fait dans une perspective de développement économique un peu plus tard. Nous demanderons le changement d'affectation du plan de secteur de zone boisée en zone d'activités économiques. Cela n'empêchera pas les sapins de pousser !

C'est un retour sur le projet initial de construction le long de la voirie ?

Le long de la voirie et en prolongement de la piste en herbe. Je souhaite vraiment avoir des projets de développement et de constructions, il y a de l'espace et il faut faire quelque chose. On maintient évidemment les contacts avec Idélux car si quelque chose doit se créer, c'est ici que cela se fera.

Pas plus près du cdH que d'un autre parti

Question plus personnelle, vous n'avez aucune couleur politique mais on vous voit de plus en plus vous rapprocher du cdH, y aurait-il des affinités ?

J'ai en l'occurrence travaillé avec Élie Deblire et Dimitri Fourny pour l'aérodrome qui dépend d'un ministre cdH, ben voilà, on a très bien travaillé ensemble.

Maintenant, si cela dépend d'un cabinet PS et que l'on peut faire des choses à Saint-Hubert, je serai tout aussi présent. C'est pareil pour Écolo. Il me faut d'ailleurs relancer le conseiller Jean-Louis Brocart pour intervenir au cabinet du ministre Nolle pour le plan UREBA.

Dès qu'il y a des personnes constructives qui peuvent travailler pour ma commune, je serai à leurs côtés. ■